



Lontrel™ T

Herbicide Technique

POUR LA FABRICATION SEULEMENT

PRINCIPE ACTIF : clopyralide 95,0%
Solide

N° D'HOMOLOGATION 18315 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

ATTENTION  **POISON**

DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX

CONTENU NET : vrac

Corteva Agriscience Canada Company 2450, 215 – 2nd Street SW
Calgary, Alberta
T2P 1M4
1-800-667-3852

™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.

PRÉCAUTIONS

DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX

NOCIF SI ABSORBÉ PAR LA PEAU OU INHALÉ

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

Éviter le contact avec les yeux, de contact avec la peau ou les vêtements. Porter des lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial et des gants de caoutchouc pour manipuler ce produit. Éviter de respirer les poussières. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Pas d'antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, de la nourriture pour les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ne pas laisser ce produit, ni les eaux usées ou le solvant qui pourraient en contenir, pénétrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les eaux publiques ou les égouts.

ENTREPOSAGE

Conservé dans le contenant original durant l'entreposage. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, bien aéré, loin des semences, des aliments du bétail, des engrais ou autres pesticides. Garder loin du feu, d'une flamme nue ou de toute autre source de chaleur.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant ou les organismes provinciaux de réglementation.

MODE D'EMPLOI

N'utiliser que pour la fabrication d'un herbicide homologué par la *Loi sur les produits antiparasitaires*. Étant donné les propriétés et les usages prévus des produits formulés avec l'herbicide chimique Lontrel T, une étiquette différente de mise en garde peut s'imposer. Les formulateurs doivent élaborer leur propre étiquette en fonction des propriétés et des usages de leur produit fini et se conformer aux lois et règlements en vigueur.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.